

# ACTUALITÉS DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

## LA DÉFENSE D'UNE LIBERTÉ, ENTRE PROTECTION DES SECRETS ET SANCTION DES EXCÈS

COLLOQUE ORGANISÉ PAR EVAN RASCHEL ET LE CENTRE MICHEL DE L'HOSPITAL



JEUDI 1ER OCTOBRE 2015

AMPHI TRUDAINE - 9H30/16H30

ÉCOLE DE DROIT - UNIVERSITÉ D'Auvergne

« ACTUALITÉS DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ;  
LA DÉFENSE D'UNE LIBERTÉ, ENTRE PROTECTION DES SECRETS ET SANCTION DES EXCÈS »  
Jeudi 1er octobre 2015 – amphi Trudaine – 9h30-16h30

---

9h30 : Accueil des participants et allocutions de bienvenue par Philippe Dulbecco, Président de l'Université d'Auvergne, et Christine Bertrand, Doyen de l'École de droit de Clermont-Ferrand

9h35 : **Propos introductifs**

Evan Raschel, Maître de conférences à l'Université d'Auvergne

**Matinée. LA MUTATION DES SOURCES DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION**

présidence Dominique Turpin, Professeur et Président émérite de l'Université d'Auvergne

## LE JUGE

---

10h00 : **Le juge français. L'interventionnisme du juge administratif**

Charles-André Dubreuil, Professeur à l'Université d'Auvergne, directeur du centre Michel de l'Hospital

10h25 : **Le juge européen. La liberté d'expression dans la jurisprudence récente de la Cour européenne des droits de l'Homme**

Fabien Marchadier, Professeur à l'Université de Poitiers

10h50 : *Débat ; pause*

## LA LOI

---

11h10 : **La loi (pénale) spéciale : l'amenuisement du régime de faveur de la loi de 1881**

Farah Safi, Maître de conférences à l'Université Paris II Panthéon-Assas

11h35 : **La loi (civile) générale : liberté d'expression et article 1382 du Code civil**

Yannick Blandin, Maître de conférences à l'Université d'Auvergne

12h : *Débat ; pause déjeuner*

## **Après-midi. LA PROGRESSION DES DEFIS DE LA LIBERTE D'EXPRESSION**

présidence et conclusion Philippe Conte, Professeur à l'Université Paris-II Panthéon-Assas,  
directeur de l'Institut de criminologie et de droit pénal de Paris

### LES DÉFIS LANCINANTS

---

**14h10 : La liberté d'expression confrontée au droit au respect de la vie privée**

Agathe Lepage, Professeur à l'Université Paris-II Panthéon-Assas

**14h35 : La liberté d'expression des avocats**

Jean-Baptiste Perrier, Professeur à l'Université d'Auvergne

15h : *Débat ; pause*

### LES DÉFIS NAISSANTS

---

**15h25 : La répression des excès d'Internet**

Nathalie Droin, Maître de conférences à l'Université de Bourgogne

**15h50 : La protection des lanceurs d'alerte**

Corinne Lepage, avocate, ancienne Ministre

16h15 : *Débat*

**16h20 : Propos conclusifs**

Philippe Conte, Professeur à l'Université Paris-II Panthéon-Assas

16h30 : *Cocktail*



 École  
de Droit  
UdA | Université d'Auvergne



**DROIT PÉNAL**

